



REÇU - 8 OCT. 2025

Bière, le 7 octobre 2025

CONSEIL COMMUNAL
BIÈRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL DE
BIÈRE du lundi 6 octobre 2025

Présences : 41 membres

1. Préavis N° 06/24 : Arrêté d'imposition 2026

Le Conseil communal décide par 40 oui, sans opposition

- D'accepter l'arrêté d'imposition 2026, tel que présenté.

2. Préavis N°06/25 : Réfection du chemin d'accès aux chalets de la Joux de Bière et des Monts de Bière Derrière

Le Conseil communal décide par 40 oui, sans opposition

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre la réfection du chemin d'accès aux chalets de la Joux de Bière et des Monts de Bière Derrière
- De financer ces travaux de la manière suivante :

- Coût total	CHF 193'730.00
- Montant alloué par les AF, à fonds perdu	<u>CHF 160'802.00</u>
- Par la réserve pour travaux futurs	CHF 32'928.00

Conseil communal de Bière

Le Président

John Dubugnon



La Secrétaire

Séverine Jotterand